

Soubise ou le paradoxe dunkerquois

Combien d'années faudra-t-il encore patienter pour que ce quartier historique profite d'une réhabilitation digne de son intérêt patrimonial ?



Tant d'argent dépensé ailleurs pour démolir et si peu de moyens mis au service des habitants de ce secteur qui s'enfoncent doucement et sûrement dans la paupérisation...

Faut-il penser à une intention obscure ou à un désintérêt total de la part de la municipalité ?

Le stationnement automobile y est de plus en plus difficile, puisque rien n'est prévu pour accueillir les nombreuses personnes qui travaillent dans ce quartier riche en services.

Il en est ainsi, entre autres, de la rue de Furnes devenue le théâtre d'un stationnement sauvage, anarchique et trop souvent irrespectueux des piétons.



Il est temps d'investir et d'aménager l'espace public en fonction de la demande, privée et professionnelle, pour redonner au quartier Soubise l'attractivité qu'il mérite.

Assez des belles promesses ou des montagnes de projets qui accouchent de souris faméliques !

Pierre LE BOEUF

LA DEVINETTE DU MOIS :

Berlin, printemps 1945 ? Dunkerque dans les années 60 ?

Réponse au prochain numéro...



Sécurité, vidéo-protection. Jeunesse et distractions

Non, non, rien n'a changé ...

En matière de distractions, notre ville offre toujours, malgré les efforts conséquents des commerçants, trop peu de possibilités de divertissements, diurnes et nocturnes. La jeunesse dunkerquoise doit émigrer et lorsqu'elle décide une sortie sur la Digue, c'est désormais à ses risques et périls...

... Faute de prise en charge, par la municipalité, des problèmes de sécurité.

Comme dans la chanson : non, non, rien n'a changé !

B.H.



Ardu art du truquage...

Depuis août 2010, Malo les bains (ici l'arrière de l'Hôtel de Ville) et Craywick sont équipées de conteneurs destinés à recueillir nos déchets en verre...

Baptisées «POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE VERRE», ces poubelles géantes ont été installées à titre «**EXPERIMENTAL** et «**PROVISoire**» pour une enquête de comportement des usagers.

A priori, Il n'existe donc ni contrainte pour les habitants, ni caractère définitif quant à l'implantation de ces conteneurs : ce qui est loin d'être perçu comme tel par la population.

Des affichettes apposées dans les immeubles collectifs font planer le doute et nombreux sont les habitants à craindre des amendes ou des rejets du contenu de leur poubelle.

Voilà donc une population «désignée» volontaire et «invitée» à produire le résultat escompté.

La qualité de l'enquête devient dès lors d'autant plus contestable que les enjeux sont inconnus (ou presque) du public. On peut penser qu'ainsi menée cette expérience est «truquée»

La poubelle bleue ne disparaîtra pas et il ne sera pas accordé à ceux de nos concitoyens qui ont joué (ou vont jouer) le jeu une réduction de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Curieuse gestion des déchets qui revient à «demander» au contribuable de faire le travail des services pour lequel il paie des impôts et de renoncer à une réduction fiscale légitime : tout travail mérite salaire sauf... pour les usagers de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

A chacun d'apprécier, par ailleurs, l'embellissement des quartiers grâce à ce mobilier urbain aussi élégant que discret !!!!

Tout cela confirme que notre agglomération est soumise à l'art du trucage. Chacun sait depuis le 7 décembre 2010 - date ô combien historique - que nos artistes ne souffrent aucune limite ...

Pierre LE BOEUF

Une rue dangereuse

Une charmante ruelle à Malo, étroite et courte mais en mauvais état et difficile pour les piétons : la rue «Traversière» qui mène à la place Turenne. Une barrière (jamais baissée) a été installée sur le trottoir déjà minuscule et rend la circulation encore plus dangereuse. Des améliorations sont à prévoir avant que n'arrive un accident.

Colette de Malo

LE KIOSQUE DU LITTORAL DUNKERQUOIS

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION 21 JANVIER 2011



**NOUVELLE ANNEE
NOUVELLE FORMULE**

2011 OU L'AN 1

**de l'association Loi 1901
CAP NOTRE AVENIR
créée le 17 décembre 2010**

Le
Kiosque
du Littoral
Dunkerquois
n° 1

LES MEMBRES FONDATEURS DE
L'ASSOCIATION SE JOIGNENT AUX
RÉDACTEURS DE CE NOUVEAU KIOSQUE
POUR VOUS SOUHAITER UNE
EXCELLENTE ANNÉE 2011

ET VOUS INVITENT À PARTICIPER, PAR TOUS
MOYENS À VOTRE CONVENANCE, À
L'ÉPANOUISSEMENT DE NOTRE PROJET.

A LA NÉCESSITÉ DE L'UNION,
SACHONS, TOUS ENSEMBLE, ASSOCIER
L'ESSENTIEL DE NOS VALEURS !

NOUS CONTACTER :

EMAIL : capnotreavenir@live.fr

TÉL : 06 85 85 77 29

BLOG : <http://capnotreavenir.blog.org>

« La seule façon de démontrer qu'une Loi est idiote, c'est de l'appliquer. »

Citons Georges CLEMENCEAU pour vous parler de **l'application de la Loi du 16 juillet 1971**

Vous vous disiez, sans doute, que la fusion permettrait de réaliser des économies, notamment en frais de bâtiments ou de personnels.

Jugez plutôt !

Trois Hôtels de Ville pour un seul Maire !

En ce qui concerne les bâtiments, vous apprendrez avec plaisir que la construction d'un nouvel Hôtel de Ville à FORT-MARDYCK est considérée comme un investissement prioritaire 2011 dans la convention de fusion. Il y en a pour plus d'1 M€.

Sachez aussi que, lors du premier Conseil Municipal du Nouveau DUNKERQUE en date du 3 janvier 2011, un Jury de concours a été composé en vue de la réhabilitation de la Mairie principale de SAINT POL SUR MER pour un montant supérieur à 1,5 M€... en attendant la construction d'un bâtiment administratif et d'une salle de sports pour 8 M€ comme le prévoit « l'investissement priorisé » (sic) 2011 figurant à l'annexe de la convention de fusion.

Deux Hôtels de Ville à financer ! Pourvu qu'on ne nous dise pas que l'Hôtel de Ville de DUNKERQUE Centre n'est désormais plus adapté au « poids » de notre nouvelle Ville et qu'il faut en construire d'urgence un nouveau beaucoup plus prestigieux...

Introuvables économies d'échelle...

Pour le personnel, certains salariés des communes concernées avaient, un moment, craint pour leurs emplois. Mais la convention de fusion a dû les rassurer puisqu'il y est écrit que la fusion « fera bénéficier le personnel du classement dans la strate 150 à 400 000 habitants avec pour avantages la possibilité d'accès aux grades supérieurs, des possibilités supérieures de promotion interne, une offre de postes élargie ». Ouf, aucune réduction de personnel n'est prévue et LE PHARE écrivait, d'ailleurs, le 15 décembre 2010, que « Christian HUTIN est persuadé que la fusion/association avec DUNKERQUE sera bénéfique, notamment, en termes d'emplois ».

Voilà qui nous fait penser à la création de la Communauté Urbaine qui devait, elle aussi, permettre de réduire les effectifs de chaque commune adhérente.

Voyez aujourd'hui le résultat !!!

Voilà, notamment, pourquoi la Loi Nouvelle du 17 novembre 2010 a abrogé la Loi de 1971 au fonctionnement coûteux mais que nos 3 Maires ont, toutefois, voulu adopter sans, ainsi, réaliser d'économies d'échelle.

Guy LECLUSE Vice-Président de CAP notre AVENIR

Des vœux et ... quelques surprises !



D'une part, les vœux d'un Maire, élu le 3 janvier 2011, qui annonce que «*Dunkerque est aujourd'hui associée avec les communes de Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck et devient la troisième plus grande ville du Nord-Pas de Calais et la première ville de la Côte d'Opale avec 94.000 habitants*» ...

D'autre part, les vœux d'un «*Maire et de son Conseil Municipal pour une bonne et heureuse année 2011*»

Ces deux «*ex*» Maires, l'un de Dunkerque, l'autre de Saint-Pol-sur-Mer, ne semblent donc pas comprendre de la même façon ce que «*fusion*» signifie.

La Loi est pourtant très claire : une commune issue d'une fusion n'a qu'un seul Maire et qu'un seul Conseil Municipal. Précision qui relève sûrement du «*juridisme*» tant méprisé ces derniers temps !

La confusion et les contre vérités semblent avoir de beaux jours devant elles. ...

Comme sur la photo, Jean Bart ne serait-il plus qu'une ombre chinoise dans un ciel gris ?

«*Dunkerque est morte et enterrée, c'est pas vrai...*»
Le refrain peut rester vrai pourvu que nous cessions de renoncer à nos droits ... démocratiques.

Pierre LE BOEUF Président de CAP notre AVENIR

Une fusion à la Feydeau

Cette fusion de communes ressemble étrangement à un vaudeville de Georges FEYDEAU avec, notamment :

- **des cocus mécontents** : les Dunkerquois qui avaient rejeté le projet de fusion avec 54,20 % des suffrages exprimés. A quoi a donc servi leur vote ?
- **des cocus contents** : certains naïfs habitants de SAINT POL SUR MER ou de FORT-MARDYCK qui ont cru que leurs communes respectives garderaient leurs autonomies alors que la Loi nouvelle consacre précisément un long article aux communes fusionnées sous l'empire de la Loi de 1971 (ce qui est notre cas) pour leur permettre un « retour à l'autonomie » (sic). Si les mots ont encore un sens, nul ne peut retourner à l'autonomie s'il ne l'a pas perdue antérieurement !
- **des propos burlesques**, quand il est prétendu que, avec moins de 100 000 habitants, DUNKERQUE aura plus de « poids » alors qu'il est, de beaucoup préférable d'avoir le poids de VALENCIENNES plutôt que celui de ROUBAIX-TOURCOING ou le dynamisme commercial de SAINT OMER plutôt que celui de DUNKERQUE !
- **des phrases sans aucun sens**, quand il est écrit, par exemple que « SAINT POL retrouvera sa façade maritime » alors que la nouvelle commune de DUNKERQUE est devenue de plein droit propriétaire de l'ensemble du territoire de SAINT POL SUR MER,
- **de jolies femmes mais de véritables lionnes** qui, après avoir dit passionnément « non », ont paradoxalement changé d'avis sur un texte pourtant rigoureusement identique à celui de 2004 : la délicieuse Jacqueline qui avait invité le Sénateur LECERF à tenir meeting pour s'opposer au projet et qui est, aujourd'hui, tombée dans les bras du Roi Michel qu'elle voudrait même décorer ; la merveilleuse Edith, qui remplissait, alors, une salle d'opposants à MALO et qui est devenue favorable à la fusion après être montée dans le tramway-désir de son ami Pierre, lequel soutenait d'ailleurs Michel en juin (2007) avant de le quitter précipitamment au mois d'octobre suivant pour désormais l'approuver quasi-continuellement et lui servir ainsi de faire-valoir !

Tournez Manèges!

Quand le rideau sera tombé, il ne nous restera plus, à nous contribuables, qu'à payer l'addition de cette mauvaise farce car, comme le disent constamment nos 3 Maires-compères, cette fusion est destinée, avant tout, à « **tirer vers le haut** », ce qui, en balistique militaire, n'est surtout pas recommandé mais ce qui, en balistique politique, fera sûrement très mal à nos porte-monnaies !

La rédaction